



Imposer et protéger sa marque en ligne au Canada

Troisième partie – Stratégies efficaces d’enregistrement et de choix de marques

Octobre 2020

En résumé :

Lorsque vous déposez une demande de marque de commerce ou renouvelez un enregistrement, l'évaluation de votre entreprise et de vos produits et services de base est essentielle pour déterminer la protection dont vous avez besoin. Un examen de votre portefeuille de marques de commerce et la définition des principaux marchés pour votre entreprise vous aideront à décider si le Protocole de Madrid vous convient.

Titre : Mise en œuvre de la Classification de Nice et du Protocole de Madrid, un an plus tard : quelles leçons tirer et à quoi s’attendre

Principaux points à retenir :

- Classification de Nice
 - Les biens et services doivent être regroupés dans l'une ou plusieurs des 45 classes disponibles
 - Les propriétaires de marques sont toujours tenus de fournir un état, dressé dans les termes ordinaires du commerce, des produits ou services
 - Les frais de dépôt et de renouvellement dépendront du nombre de classes visées par une marque de commerce
- Protocole de Madrid
 - Une demande internationale peut désigner plus de 100 pays
 - Économies de coûts possibles si la demande vise plusieurs pays
 - Processus de demande et tenue de dossiers simplifiés
 - Question relative à la dépendance : assurez-vous d'avoir une demande ou un enregistrement valide
 - Envisagez de déposer des demandes nationales si vous avez un intérêt qui est limité à quelques ressorts clés
 - Consider filing national applications if you have an interest that is limited to a few key jurisdictions

Personne-ressource



Catherine Daigle

Associée, avocate, agente de marques de commerce

T +1 514 847 4560

catherine.daigle@nortonrosefulbright.com